

Compte-rendu séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2017

L'an deux mil dix-sept le 19 décembre à 20H00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués mercredi 13 décembre se sont réunis en séance publique à la salle de conseil sous la présidence de Monsieur Samuel CHEVALLIER, Maire.

Étaient présents : Mesdames Carole HEULOT, Betty BOUDIER, Patricia CHEDANE, Muriel PEDEMAS, Annick MOIREAU, Nicole HERBRON, Nadia BOUTIMAH, Christelle PROVOST, Patricia RICHARD-BEZANNIER, Messieurs Samuel CHEVALLIER, Christian VERNET, Didier CHOUTEAU, Dominique JODEAU, Patrick BERGET, Olivier CALUT, Patrick CORRE, Claude GASNOT,

Absent(s) excusé(s) : Monsieur Thibaud ROBERT,

Absent(s) non excusé(s) : Monsieur Jean-Claude CROISISER

Pouvoir(s) : Monsieur Thibaud Robert a donné pouvoir à Monsieur Christian Vernet

Secrétaire de séance : Madame Carole HEULOT, élue à l'unanimité

Ouverture de la séance à 20h00

Point n° 1 Objet Approbation du procès-verbal du 14 novembre 2017 : Il a été consigné au présent procès-verbal les interventions de Messieurs Corre et Gasnot, suite à l'envoi de leur note, Adopté à l'unanimité par 17 voix et 1 abstention

Point n° 2 Objet Approbation du procès-verbal du 22 novembre 2017 : Il a été consigné au présent procès-verbal les interventions de Messieurs Corre et Gasnot, suite à l'envoi de leur note, Adopté à l'unanimité

Point n° 3 Objet Démission d'un Conseiller Municipal : Monsieur le Maire a accepté la démission de Monsieur Benjamin Cholet, en tant que Conseiller Municipal, effective au 24 novembre. En conséquence, le Conseil Municipal sera constitué de 19 membres. Le Conseil Municipal en prend acte

Point n° 4 Objet Autorisation dépenses fonctionnement et investissement 2018 : Après avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la proposition d'autorisation dépenses fonctionnement et investissement 2018, telle décrite en séance. Adopté à l'unanimité par 16 voix pour et 2 abstentions

Point n° 5 Objet HABITAT - LOGEMENT – Adhésion au dispositif d'accès aux fichiers départementaux de la demande locative sociale avec C.R.E.H.A Ouest : Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'acter le Plan Partenarial de Gestion de la demande et d'Information du demandeur et d'autoriser l'adhésion de la commune de Ruaudin au Fichier Départemental de la Demande Locative Sociale, Adopté à l'unanimité

Point n° 6 Objet Approbation d'un règlement de copropriété : Après avoir délibéré, le conseil municipal valide le règlement de copropriété tel présenté au document annexé, Adopté à l'unanimité

Point n° 7 Objet Nombre de postes d'Adjoints : Après avoir délibéré, le conseil municipal maintient les six postes d'Adjoints au Maire et pourvoit à la vacance du poste après organisation d'élection d'un nouvel Adjoint, Adopté à l'unanimité

Point n° 8 Objet : Élection Adjoint : Vu, la délibération du 19 décembre 2017 portant à maintenir le nombre de postes des Adjoints à six et la vacance de poste du 2^{ème} Adjoint, Il convient donc de procéder, en application de l'article L 2122-10 du CGCT à l'élection à bulletin secret du 2^{ème} Adjoint

Candidat(s) : Messieurs Christian Vernet, 4^{ème} Adjoint et Claude Gasnot, Conseiller Municipal

Après avoir procédé au dépouillement

Suffrages exprimés : 17

Blanc 1

Christian Vernet 14 voix

Claude Gasnot 2 voix

Monsieur Christian Vernet, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé en qualité de 2^{ème} Adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions au maire dans l'ordre du tableau

Considérant, que le poste du 4^{ème} Adjoint est vacant, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de le pourvoir immédiatement.

Il convient donc de procéder, en application de l'article L 2122-10 du CGCT à l'élection à bulletin secret du 4^{ème} Adjoint

Candidat(s) : Messieurs Didier Chouteau, 5^{ème} Adjoint et Claude Gasnot, Conseiller Municipal

Après avoir procédé au dépouillement

Suffrages exprimés : 18

Blanc 1

Didier Chouteau 15 voix

Claude Gasnot 2 voix

Monsieur Didier Chouteau, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé en qualité du 4^{ème} Adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions au maire dans l'ordre du tableau

Considérant, que le poste du 5^{ème} Adjoint est vacant, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de le pourvoir immédiatement.

Il convient donc de procéder, en application de l'article L 2122-10 du CGCT à l'élection à bulletin secret du 5^{ème} Adjoint

Candidat(s) : Madame Muriel Pédémas, 6^{ème} Adjointe et Monsieur Claude Gasnot, Conseiller Municipal

Après avoir procédé au dépouillement

Suffrages exprimés : 18

Muriel Pédémas 16 voix

Claude Gasnot 2 voix

Madame Muriel Pédémas, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée en qualité de 5^{ème} Adjointe et immédiatement installée dans ses fonctions au maire dans l'ordre du tableau

Considérant, que le poste du 6^{ème} Adjoint est vacant, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de le pourvoir immédiatement.

Il convient donc de procéder, en application de l'article L 2122-10 du CGCT à l'élection à bulletin secret du 6^{ème} Adjoint

Candidat(s) : Messieurs Dominique Jodeau, Conseiller Délégué et Claude Gasnot, Conseiller Municipal

Après avoir procédé au dépouillement

Suffrages exprimés : 18

Blanc 1

Dominique Jodeau 15 voix

Claude Gasnot 2 voix

Monsieur Dominique Jodeau, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé en qualité de 6^{ème} Adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions au maire dans l'ordre du tableau

Le Conseil Municipal en prend acte

Point n° 9 Indemnités Maire, Adjointes et Conseillers Délégués : Après avoir délibéré, le conseil municipal valide la modification du tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres délibérants à compter du 1^{er} janvier 2018, tel décrite en séance, Adopté à l'unanimité

Informations sur les décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations accordées par le Conseil Municipal par délibération du 28 juin 2016 : Le Conseil Municipal en prend acte,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50

Samuel CHEVALIER

